

## VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

### MERE TOXIC

---

Par Profil supprimé Postée le 02/06/2018 00:22

bonjours

j'ai une mere qui prend du speed, et un pere alcoolique

je suis ici pour parler de ma mere. Celle-ci prend du speed et du canabis et je m'inquiete beaucoup pour elle et ne sais pas vraiment comment reagir face a son addiction. doit-je la faire interner en sachant quelle m'en voudra surment jusqu'à la fin de mes jours ou la laisser faire en me disant que s'est son choix?

Je suis mineur et tien a rester anonyme mais l'etat de mes parents m'affecte beaucoup est je ne sais pas vers qui me tourner

merci d'avance

---

#### Mise en ligne le 05/06/2018

Bonjour,

Vous nous indiquez que vos parents connaissent l'un comme l'autre des problèmes d'addiction.

Vous nous dites en particulier ne pas savoir comment aider votre mère et vous vous interrogez sur les conséquences sur votre relation si vous faisiez une demande d'internement pour elle.

En addictologie, il n'est pas possible d'obliger quelqu'un à se soigner contre sa volonté. La loi ne le permet pas et la démarche ne s'avère pas efficace si la demande de soin ne vient pas du consommateur.

Néanmoins, nous comprenons bien que cette situation vous pèse quotidiennement et que vous soyez inquiète pour la santé de vos parents.

Nous valorisons le fait que vous ayez pris le temps de nous écrire, cela peut être un premier pas vers une démarche d'aide pour vous aider à y voir plus clair.

Il est effectivement important que vous ne restiez pas seule face à ce que vous traversez actuellement.

L'entourage de consommateurs de produits se trouve fréquemment en souffrance, c'est pourquoi il existe des structures qui peuvent vous accueillir et vous soutenir.

Vous pouvez vous tourner vers une Consultation Jeune Consommateur (CJC) où vous pourrez être accueillie sans jugement, dans un cadre anonyme et gratuit. Ce sont des lieux destinés au départ pour des jeunes en difficultés avec une consommation de produits mais vous pourrez y évoquer la situation que vous vivez avec votre mère en particulier et y trouver des conseils et du soutien. Les professionnels qui y exercent sont le plus souvent médecins addictologues, psychologues, infirmiers ou éducateurs. N'hésitez pas à les contacter pour un premier rendez-vous.

Il existe également une association où les enfants de consommateurs peuvent se réunir dans le cadre d'un groupe d'entraide qui se nomme AI Ateen France.

Nous vous mettons en fin de réponse les liens pour vous rapprochez des ces différents interlocuteurs ainsi que des articles pouvant vous éclairer davantage.

Si vous désirez que nous échangions davantage au sujet de votre situation vous pouvez contacter un de nos écoutants. Cela reste dans un cadre anonyme et confidentiel.

Nous sommes accessibles tous les jours par téléphone de 8h à 2h du matin au 0800 23 13 13 ou par tchat sur notre site Drogues Info Service de 14h à Minuit.

Avec tous nos encouragements pour vos démarches,

Bien cordialement.

---

### POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

---

#### CENTRE LE PÉLICAN

241, chemin des Moulins  
73000 CHAMBERY

Tél : 04 79 62 56 24

Site web : [www.le-pelican.org](http://www.le-pelican.org)

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Accueil du public : Lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h Mardi de 8h30 à 12h45 et de 14h à 18h Mercredi de 8h30 à 12h et de

14h à 18h Jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h  
Consultat° jeunes consommateurs : Le mercredi de 9h à 12h et de 13h à 18h, le jeudi de 16h à 19h et un samedi sur deux de 9h à 12h (pour le samedi pour les jeunes et leur famille - pas les jeunes non accompagnés)  
Substitution : Centre méthadone, délivrance traitement sur place, le matin  
COVID -19 : Mai 2022 : accueil en présentiel sur rendez-vous

Voir la fiche détaillée

## MAISON DES ADOLESCENTS DE SAVOIE

303 quai des Allobroges  
73000 CHAMBERY

Tél : 04 79 60 52 18

Site web : [www.mda-savoie.fr](http://www.mda-savoie.fr)

Secrétariat : Matin : du lundi au jeudi 9h à 12h15, le vendredi de 9h à 10h15 Après-midi : le mardi et mercredi 14h à 18h30, le jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30

Accueil du public : Matin : du lundi au jeudi 9h à 12h15, le vendredi de 9h à 10h15 Après-midi : le mardi et mercredi 14h à 18h30, le jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30

Consultat° jeunes consommateurs : Le vendredi de 13h30 à 17h assurée par une éducatrice spécialisée du Pélican

Voir la fiche détaillée

### En savoir plus :

- Adresses utiles du site Drogues info service
- Association Alateen
- Comment aider un proche ?
- Les CJC